

## **Informationshinweis, Notices d'information, Avviso informativo**

### **(DE) SICHERHEITSHINWEISE:**

Die Verwendung dieses Produkts wird Minderjährigen, Schwangeren, Personen mit Herz-Kreislauf- oder Atemwegserkrankungen sowie Nichtrauchern nicht empfohlen. Nicht verschlucken. Außerhalb der Reichweite von Kindern und Haustieren aufbewahren. Vermeiden Sie längeren Haut- oder Augenkontakt. Bei Kontakt sofort mit Wasser abspülen. Dieses Produkt ist giftig, wenn es verschluckt wird. Es kann eine allergische Reaktion auslösen. Das in diesem Produkt enthaltene Nikotin ist ein giftiger Stoff, der stark abhängig macht und ernsthafte gesundheitliche Schäden verursachen kann. Verwenden Sie dieses Produkt nicht, wenn Sie empfindlich oder allergisch auf Nikotin oder andere Inhaltsstoffe reagieren.

### **GEBRAUCHSANWEISUNG:**

1. Um die Flasche mit E-Liquid zu öffnen, drücken Sie fest auf den Deckel und drehen Sie ihn auf.
2. Gießen Sie das E-Liquid in den Tank Ihrer E-Zigarette, ohne dabei das maximale Füllvolumen zu überschreiten.
3. Verschließen Sie die Flasche nach dem Gebrauch sorgfältig und bewahren Sie sie an einem sicheren Ort, außerhalb der Reichweite von Kindern und Haustieren, auf. Es wird empfohlen, das Produkt unter Verschluss zu halten.
4. Waschen Sie nach dem Umgang mit dem E-Liquid gründlich Ihre Hände. Beim Umgang mit dem Produkt nicht essen, trinken oder rauchen.
5. Bei versehentlichem Verschlucken sofort den Mund ausspülen und einen Arzt konsultieren. Bewahren Sie die Flasche oder das Etikett für medizinische Notfälle auf.
6. Gesundheitsschädlich bei Verschlucken. Halten Sie den Behälter oder das Etikett für ärztliche Konsultationen bereit.
7. Bewahren Sie das Produkt an einem trockenen Ort, geschützt vor direktem Licht und extremer Hitze auf.
8. Warten Sie nach dem Befüllen einige Minuten, damit das E-Liquid den Docht Ihrer E-Zigarette vollständig durchtränken kann, bevor Sie sie verwenden.
9. Lassen Sie den Tank nicht vollständig leer werden, bevor Sie ihn nachfüllen, um eine Überhitzung des Geräts zu vermeiden.

### **MÖGLICHE NEBENWIRKUNGEN:**

Das Dampfen kann Nebenwirkungen wie Kopfschmerzen, Nasenverstopfung, Halsschmerzen, Mundtrockenheit, Durst, Herzrasen oder unregelmäßigen Herzschlag sowie Schwindel verursachen. Wenn eines dieser Symptome auftritt, stellen Sie die Nutzung sofort ein und konsultieren Sie einen Arzt.

### **ZUSÄTZLICHE INFORMATIONEN:**

Dieses Produkt ist nicht zum Verzehr geeignet. Nur in Verbindung mit einer E-Zigarette verwenden. Am besten vor dem auf der Flasche angegebenen Mindesthaltbarkeitsdatum verbrauchen.

### **INHALTSSTOFFE:**

Pflanzliches Glycerin (VG), Propylenglykol (PG), Aroma, Nikotin.

Verhältnis: 50% PG / 50% VG

Inhalt: 10 ml

**HERGESTELLT VON:**

SAVOUREA, 24 rue des Sablons, 94470 Boissy-Saint-Léger, Frankreich

**IMPORTIERT VON:**

Vapo-Premium Sàrl, Avenue de Thônex 4, 1225 Chêne-Bourg, Schweiz

**N° Revers:** 8125

**(FR) PRÉCAUTIONS D'EMPLOI :**

L'utilisation de ce produit est déconseillée aux mineurs, aux femmes enceintes, aux personnes souffrant de maladies cardiovasculaires ou respiratoires, ainsi qu'aux non-fumeurs. Ne pas ingérer. Tenir hors de portée des enfants et des animaux domestiques. Éviter le contact prolongé avec la peau et les yeux. En cas de contact, rincer immédiatement à l'eau. Ce produit est toxique en cas d'ingestion. Il peut provoquer une réaction allergique. La nicotine contenue dans ce produit est un agent toxique, qui crée une forte dépendance et peut nuire gravement à la santé. Ne pas utiliser ce produit si vous êtes sensible ou allergique à la nicotine ou à d'autres composants.

**NOTICE D'EMPLOI :**

1. Pour ouvrir le flacon de e-liquide, appuyez fermement sur le bouchon tout en le dévissant.
2. Versez le e-liquide dans le réservoir de votre cigarette électronique en prenant soin de ne pas dépasser le seuil de remplissage maximal.
3. Après utilisation, refermez soigneusement le flacon et conservez-le dans un endroit sécurisé, à l'abri des enfants et des animaux. Il est recommandé de garder ce produit sous clé.
4. Se laver les mains soigneusement après toute manipulation. Ne pas manger, boire ou fumer lors de la manipulation du e-liquide.
5. En cas d'ingestion accidentelle, rincer immédiatement la bouche et consulter un médecin. Conserver le flacon ou l'étiquette pour fournir les informations nécessaires lors de la consultation.
6. Nocif en cas d'ingestion. En cas de consultation d'un médecin, avoir à disposition le récipient ou l'étiquette.
7. Conservez le produit dans un endroit sec, à l'abri de la lumière directe et de la chaleur excessive.
8. Attendez quelques minutes après le remplissage pour que le e-liquide imprègne correctement la mèche de votre cigarette électronique avant utilisation.
9. Ne laissez pas le réservoir se vider complètement avant de le remplir pour éviter la surchauffe de l'appareil.

**EFFETS INDÉSIRABLES POSSIBLES :**

Le vapotage peut provoquer des effets secondaires tels que maux de tête, congestion nasale, maux de gorge, sécheresse de la bouche, soif, accélération ou irrégularité du rythme

cardiaque, étourdissements. Si l'un de ces symptômes survient, cessez immédiatement l'utilisation et consultez un médecin.

#### **INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES :**

Ce produit n'est pas destiné à la consommation alimentaire. À utiliser uniquement avec une cigarette électronique. À consommer de préférence avant la date de durabilité minimale indiquée sur le flacon.

#### **INGRÉDIENTS :**

Glycérine végétale (VG), Propylène Glycol (PG), Agent rafraîchissant, Arôme, Nicotine.

Proportion : 50% PG / 50% VG

Contenance : 10 ml

#### **FABRIQUÉ PAR :**

SAVOUREA, 24 rue des Sablons, 94470 Boissy-Saint-Léger, France

#### **IMPORTÉ PAR :**

Vapo-Premium Sàrl, Avenue de Thônex 4, 1225 Chêne-Bourg, Suisse

**N° Revers : 8125**

#### **(IT)PRECAUZIONI D'USO:**

L'uso di questo prodotto è sconsigliato ai minori, alle donne in gravidanza, alle persone con malattie cardiovascolari o respiratorie, nonché ai non fumatori. Non ingerire. Tenere fuori dalla portata dei bambini e degli animali domestici. Evitare il contatto prolungato con la pelle e gli occhi. In caso di contatto, sciacquare immediatamente con acqua. Questo prodotto è tossico in caso di ingestione. Può provocare una reazione allergica. La nicotina contenuta in questo prodotto è una sostanza tossica, crea forte dipendenza e può nuocere gravemente alla salute. Non utilizzare questo prodotto se si è sensibili o allergici alla nicotina o ad altri componenti.

#### **ISTRUZIONI PER L'USO:**

1. Per aprire il flacone di e-liquid, premere con forza sul tappo e svitare.
2. Versare l'e-liquid nel serbatoio della sigaretta elettronica, facendo attenzione a non superare il livello massimo di riempimento.
3. Dopo l'uso, richiudere accuratamente il flacone e conservarlo in un luogo sicuro, fuori dalla portata di bambini e animali domestici. Si consiglia di tenere il prodotto sotto chiave.
4. Lavarsi accuratamente le mani dopo aver maneggiato il prodotto. Non mangiare, bere o fumare durante la manipolazione dell'e-liquid.
5. In caso di ingestione accidentale, sciacquare immediatamente la bocca e consultare un medico. Conservare il flacone o l'etichetta per fornire le informazioni necessarie in caso di emergenza medica.
6. Nocivo in caso di ingestione. In caso di consultazione medica, avere a disposizione il contenitore o l'etichetta.
7. Conservare il prodotto in un luogo asciutto, al riparo dalla luce e dal calore eccessivo.
8. Attendere qualche minuto dopo il riempimento per permettere all'e-liquid di impregnare correttamente lo stoppino della sigaretta elettronica prima dell'uso.

9. Non lasciare che il serbatoio si svuoti completamente prima di riempirlo per evitare il surriscaldamento del dispositivo.

**EFFETTI COLLATERALI POSSIBILI:**

L'uso della sigaretta elettronica può causare effetti collaterali come mal di testa, congestione nasale, mal di gola, secchezza della bocca, sete, battito cardiaco accelerato o irregolare, capogiri. In presenza di uno di questi sintomi, interrompere immediatamente l'uso e consultare un medico.

**INFORMAZIONI AGGIUNTIVE:**

Questo prodotto non è destinato al consumo alimentare. Da utilizzare esclusivamente con una sigaretta elettronica. Consumare preferibilmente entro la data di scadenza minima indicata sul flacone.

**INGREDIENTI:**

Glicerina Vegetale (VG), Glicole Propilenico (PG), Aroma, Nicotina.

Rapporto: 50% PG / 50% VG

Contenuto: 10 ml

**PRODOTTO DA:**

SAVOUREA, 24 rue des Sablons, 94470 Boissy-Saint-Léger, Francia

**IMPORTATO DA:**

Vapo-Premium Sàrl, Avenue de Thônex 4, 1225 Chêne-Bourg, Svizzera

**N° Revers:** 8125

## Fiche de Données de Sécurité

section

### 1 Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1 Identificateur de produit

Nom du produit : Booster Fraise Frais 20 mg/mL.  
N° d'article (utilisateur) : EL23-97620.  
UFI : 53CQ-H84R-E00F-NHKH

#### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations contre indiquées : Aucune donnée disponible.

#### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur : Nom : Savourea  
Rue : 24, rue des Sablons  
Code postal/Ville : 94470 BOISSY SAINT LÉGER  
Pays : Aucune donnée disponible.  
Téléphone : 01 73 43 04 56  
Site web : [Http://www.savourea.fr](http://www.savourea.fr)  
Email : [Contact@savourea.fr](mailto:Contact@savourea.fr)

#### 1.4 Numéro d'appel d'urgence

France :  
33 (0)1 45 42 59 59.

section

### 2 Identification des dangers

#### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification conformément au règlement (CE) n°1272/2008 (CLP) et ses amendements

##### Identification des dangers :

|      |                   |                                         |
|------|-------------------|-----------------------------------------|
| H301 | Acute Tox. 3 ORAL | Toxique en cas d'ingestion.             |
| H315 | Skin Irrit. 2     | Provoque une irritation cutanée.        |
| H317 | Skin Sens. 1A     | Peut provoquer une allergie cutanée.    |
| H319 | Eye Irrit. 2      | Provoque une sévère irritation des yeux |

#### 2.2 Éléments d'étiquetage

Éléments d'étiquetage conformément au règlement (CE) n°1272/2008 (CLP) et ses amendements

##### Étiquetage

##### Pictogrammes de danger



##### Mention d'avertissement

Danger

##### Mentions de danger

H301 Toxique en cas d'ingestion.  
H315 Provoque une irritation cutanée.  
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux

### Informations supplémentaires sur les dangers (UE)

EUH208 Contient 4-hydroxy-2,5-diméthylfuran-2(3H)-one, 2-Propenoic acid, 3-phenyl-, methyl ester. Peut produire une réaction allergique.

### Mises en garde

- P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.  
P102 Tenir hors de portée des enfants.  
P103 Lire l'étiquette avant utilisation.

### Mises en garde - Prévention

- P264 Se laver les mains soigneusement après manipulation.  
P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.  
P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

### Mises en garde - Réponse

- P301+P310 EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin/...  
P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.  
P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.  
P321 Traitement spécifique (voir si informations disponibles sur cette étiquette).  
P330 Rincer la bouche.  
P332+P313 En cas d'irritation cutanée: Demander un avis médical/Consulter un médecin.  
P333+P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.  
P337+P313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

### Mises en garde - Stockage

- P405 Garder sous clef.

### Mises en garde - Élimination

- P501 Éliminer le contenu/récipient dans un centre de traitement agréé conformément à la réglementation locale/régionale/nationale.

### Contient

4-hydroxy-2,5-diméthylfuran-2(3H)-one

## 2.3 Autres dangers

Conformément au règlement (UE) 1907/2006, aucune substance n'est évaluée comme PBT ou vPvB.

Selon le règlement (UE) 2017/2100 ou le règlement (UE) 2018/605, aucune substance n'est connue pour avoir des propriétés de perturbation endocrinienne.

## 3 Composition/informations sur les composants

### 3.2 Mélanges

Conformément à la connaissance du produit, aucun nanomatériau n'a été identifié.

Le mélange ne contient pas de substances classées comme substances extrêmement préoccupantes (SVHC) par l'Agence européenne des produits chimiques (ECHA) conformément à l'article 57 du règlement REACH:

<http://echa.europa.eu/fr/candidate-list-table>.

| Substance    |              | Concentration (%) | Limites de concentration spécifiques | Classification |                     |
|--------------|--------------|-------------------|--------------------------------------|----------------|---------------------|
| nicotine [1] |              |                   |                                      |                |                     |
| N°CAS        | 54-11-5      | 1.0% ≤C≤ 1.75%    | Inhalation: ATE = 0.19 mg/L          | H300           | Acute Tox. 2 ORAL   |
| N°EC         | 200-193-3    |                   |                                      | H310           | Acute Tox. 2 DERMAL |
| N°IDX        | 614-001-00-4 |                   |                                      |                |                     |

|                                                   |                                                                |                                         |                                                                                                                                                                 |
|---------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------|-----------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Numéro d'enregistrement                           |                                                                | (dusts/mists)<br>Dermal: ATE = 70 mg/kg | H330 Acute Tox. 2 INHALATION<br>H411 Aquatic Chronic 2                                                                                                          |
| <b>2-isopropyl-N,2,3-trimethylbutyramide</b>      |                                                                |                                         |                                                                                                                                                                 |
| N°CAS<br>N°EC<br>N°IDX<br>Numéro d'enregistrement | 51115-67-4<br>256-974-4<br><br>52-XXXX-XXXX                    | 0.25% ≤ C < 1.32%                       | H302 Acute Tox. 4 ORAL                                                                                                                                          |
| <b>4-hydroxy-2,5-dimethylfuran-2(3H)-one</b>      |                                                                |                                         |                                                                                                                                                                 |
| N°CAS<br>N°EC<br>N°IDX<br>Numéro d'enregistrement | 3658-77-3<br>222-908-8<br><br>01-2120754473-52-XXXX-XXXX       | 0.3125% ≤ C < 1.29%                     | H302 Acute Tox. 4 ORAL<br>H314 Skin Corr. 1B<br>H317 Skin Sens. 1A<br>H318 Eye Dam. 1                                                                           |
| <b>2-Propenoic acid, 3-phenyl-, methyl ester</b>  |                                                                |                                         |                                                                                                                                                                 |
| N°CAS<br>N°EC<br>N°IDX<br>Numéro d'enregistrement | 103-26-4<br>203-093-8<br>607-133-00-9<br>01-2119979458-16-XXXX | 0.0625% ≤ C < 0.4%                      | STOT SE 3; H335: C ≥ 10 %<br>H317 Skin Sens. 1B<br>H400 Aquatic Acute 1<br>H411 Aquatic Chronic 2                                                               |
| <b>acetic acid [1]</b>                            |                                                                |                                         |                                                                                                                                                                 |
| N°CAS<br>N°EC<br>N°IDX<br>Numéro d'enregistrement | 64-19-7<br>200-580-7<br>607-002-00-6<br>01-2119475328-30-XXXX  | 0.0625% ≤ C < 0.4%                      | Skin Corr. 1A; H314: C ≥ 90 %<br>Skin Corr. 1B; H314: 25 % ≤ C < 90 %<br>Skin Irrit. 2; H315: 10 % ≤ C < 25 %<br>Eye Irrit. 2; H319: 10 % ≤ C < 25 %            |
| <b>hexanoic acid</b>                              |                                                                |                                         |                                                                                                                                                                 |
| N°CAS<br>N°EC<br>N°IDX<br>Numéro d'enregistrement | 142-62-1<br>205-550-7<br><br>01-2119978228-24-XXXX             | 0.025% ≤ C < 0.1%                       | Skin Corr. 1C, : C > 60 %<br>Skin Irrit. 2, : 3 % ≤ C ≤ 60 %<br>Skin Irrit. 2, : 1 % ≤ C < 3 %<br>Eye Irrit. 2, : 1 % ≤ C < 3 %<br>Eye Dam. 1, : 3 % ≤ C ≤ 60 % |

[1] Substances pour lesquelles des limites maximales d'exposition en milieu de travail sont disponibles.

## Remarque

Texte intégral des phrases H- et EUH- : voir la section 16.

## Premiers secours

### 4.1 Description des mesures de premiers secours

Conseils généraux :

En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (montrer le mode d'emploi ou la fiche de données de sécurité si possible).

Ne pas laisser la personne affectée sans surveillance.

Transporter la victime hors de la zone de danger.

Garder la personne affectée au chaud, immobile et couverte.

#### **En cas d'inhalation :**

Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

#### **Après contact avec la peau :**

Enlever les vêtements contaminés.

En cas d'irritation de la peau, consulter un médecin.

Enlever immédiatement les vêtements contaminés et trempés.

Après un contact cutané, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon.

En cas de réactions cutanées, consulter un médecin.

#### **En cas de contact avec les yeux :**

En cas d'irritation oculaire, consulter un ophtalmologiste.

Rincer soigneusement et abondamment avec un bain oculaire ou de l'eau.

Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Protéger l'œil intact.

#### **En cas d'ingestion :**

Ne jamais rien donner par la bouche à une personne inconsciente ou une personne avec des crampes.

EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche.

NE PAS faire vomir.

EN CAS D'INGESTION: appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

#### **Protection des sauveteurs :**

Premiers secours : faites attention à l'autoprotection !.

## **4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

Les principaux symptômes et effets connus sont décrits sur l'étiquette (voir section 2.2) et/ou à l'article 11.

## **4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

#### **Notes pour le médecin :**

Traitement symptomatique.

## **section 5**

# **5 Mesures de lutte contre l'incendie**

## **5.1 Moyens d'extinction**

#### **Moyens d'extinction appropriés :**

Mousse.

Poudre d'extinction.

Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>).

Sable.

#### **Moyens d'extinction inappropriés :**

Jet d'eau.

## **5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

La formation de gaz toxiques est possible pendant le chauffage ou en cas d'incendie.

## **5.3 Conseils aux pompiers**

Porter un appareil respiratoire isolant et des vêtements de protection chimique.

#### **Informations complémentaires**

Ne pas inhaler les gaz d'explosion et d'incendie.



Coordonner les mesures de lutte contre les incendies dans les installations environnantes.  
Écarter les conteneurs non endommagés de la zone de danger immédiate si cela peut se faire en toute sécurité.  
Faites preuve de prudence lors de l'application de dioxyde de carbone dans des espaces confinés. Le dioxyde de carbone peut déplacer l'oxygène.  
Utiliser un jet de pulvérisation d'eau pour protéger le personnel et pour refroidir les conteneurs en danger.  
Recueillir les eaux d'extinction contaminées séparément. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts ou les eaux de surface.

## 6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Utiliser un équipement de protection individuelle.  
Mettre les personnes en sécurité.  
Utiliser une protection respiratoire appropriée.  
Assurer une ventilation adéquate.

### 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

S'assurer que les déchets soient collectés et contenus.  
En cas de fuite de gaz ou d'entrée dans les voies d'eau, le sol ou les égouts, informer les autorités responsables.  
Contenir les fuites ou déversements dans des armoires avec des plateaux amovibles.

### 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Traiter le matériau recueilli conformément à la section sur l'élimination des déchets.  
Recueillir dans des conteneurs fermés et appropriés pour l'élimination.  
Nettoyer soigneusement les zones et objets contaminés en respectant les réglementations environnementales.  
Absorber avec une substance liant les liquides (ex: sable, terre de diatomées, liant d'acides, liant universel).  
Essuyer avec une matière absorbante (en tissu, par exemple, laine).

### 6.4 Référence à d'autres sections

Manipulation sécuritaire : voir la section 7.  
Élimination des déchets : voir la section 13.  
Équipements de protection individuelle : voir la section 8.

#### Informations complémentaires

Pas de données disponibles

## 7 Manipulation et stockage

### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

#### Mesures de protection :

Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.  
Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.  
Porter des vêtements de protection individuelle (voir la section 8).  
Les égouts et les conduits doivent être protégés contre l'entrée du produit.  
Ne mettez pas de chiffons imprégnés de produits dans vos poches de pantalon.  
Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.  
Si la ventilation locale par aspiration n'est pas possible ou ne suffit pas, l'ensemble de la zone de travail doit être ventilé par des moyens techniques.  
Assurer une ventilation adéquate ainsi qu'une aspiration locale aux endroits critiques.  
Les vapeurs/aérosols doivent être contenus directement au point d'origine.  
Éviter de respirer les gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

#### Conseils sur l'hygiène professionnelle en général :

Se laver les mains avant les pauses et après le travail.

Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.  
Les vêtements de ville doivent être rangés séparément des vêtements de travail.  
Enlever immédiatement les vêtements contaminés et trempés.  
Travailler dans des zones bien ventilées ou utiliser une protection respiratoire appropriée.  
**Dans les environs immédiats de la zone de travail, il faut :**  
Installer une douche oculaire et indiquer convenablement son emplacement.

## 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

Garder le récipient bien fermé dans un endroit sec, frais et bien ventilé.  
Maintenir le récipient en position verticale afin d'éviter les fuites.

### **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage :**

Garder sous clef.  
Assurer une ventilation adéquate de la zone de stockage.

### **Précautions pour le stockage en commun :**

Tenir à l'écart de produits alimentaires, de boissons et de nourriture pour animaux.

## 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Outre les utilisations mentionnées à la section 1.2, aucune autre utilisation spécifique n'est stipulée.

section

# 8 Contrôles de l'exposition/Protection individuelle

## 8.1 Paramètres de contrôle

### **Limites d'exposition professionnelle :**

Pas de données disponibles

### **Valeurs limites biologiques :**

Pas de données disponibles

### **Limites d'exposition en utilisation prévue :**

Pas de données disponibles

### **Remarque :**

Pas de données disponibles

## 8.2 Contrôles de l'exposition

### **Contrôles techniques appropriés :**

Les mesures techniques et l'utilisation de méthodes de travail adéquates sont prioritaires sur les équipements de protection individuelle.

Assurer une ventilation adéquate ainsi qu'une aspiration locale aux endroits critiques.

**Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle : Pas de données disponibles**

**Protection des yeux et du visage** : **Protection oculaire appropriée :**  
Porter un équipement de protection oculaire.  
**Protections oculaires recommandées :**  
Lunettes.

## Protection de la peau

- : **Protection des mains :**
- Type de gants appropriés :**  
Porter des gants de protection.
- Matériau approprié :**  
NBR (caoutchouc nitrile).
- Mesures de protection des mains supplémentaires :**  
Ne pas porter de gants à proximité de machines et des outils rotatifs.  
N'utiliser les gants qu'une seule fois.
- Remarque :**  
Pour manipuler des substances chimiques, des gants de protection répondant aux normes CE (avec les quatre chiffres de contrôle) doivent être portés.  
La qualité des gants de protection à résistance chimique doit être choisie en fonction de la concentration et la quantité spécifiques des substances dangereuses sur le lieu de travail.  
Pour des besoins particuliers, il est recommandé de vérifier la résistance des gants de protection mentionnés ci-dessus aux produits chimiques auprès du fournisseur de ces gants.  
Les délais de rupture et les propriétés de gonflement de la matière doivent être pris en considération.

## Protection respiratoire

- : **Protection du corps :**
- Vêtement de protection approprié :**  
Blouse de laboratoire.
- : **Protection respiratoire nécessaire :**  
Si des mesures d'aération ou de ventilation techniques ne sont pas possibles ou suffisantes, une protection respiratoire doit être portée.
- Appareil de protection respiratoire :**  
Porter une protection respiratoire.
- Remarque :**  
La classe du filtre doit être adaptée à la concentration maximale de contaminants (gaz/vapeurs/aérosols/particules) qui peut être atteinte lors de la manipulation du produit. Si la concentration est dépassée, un appareil respiratoire isolant doit être utilisé.  
Respecter les délais d'usure tels que spécifiés par le fabricant.  
Utiliser seulement l'équipement de protection respiratoire homologué CE doté d'un numéro de contrôle à quatre chiffres.

## Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement :

Pas de données disponibles

## Contrôle de l'exposition des consommateurs :

Pas de données disponibles

## Informations complémentaires

Pas de données disponibles

## Propriétés physiques et chimiques

### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

|                                                       |                              |
|-------------------------------------------------------|------------------------------|
| Etat physique                                         | : Liquide                    |
| Couleur                                               | : Pas de données disponibles |
| Odeur                                                 | : Pas de données disponibles |
| pH                                                    | : 7                          |
| Point de fusion/point de congélation                  | : Pas de données disponibles |
| Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition | : Pas de données disponibles |
| Point d'éclair                                        | : 83,3°C                     |

|                                                                           |   |                            |
|---------------------------------------------------------------------------|---|----------------------------|
| Inflammabilité                                                            | : | Pas de données disponibles |
| Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité | : | Pas de données disponibles |
| Pression de vapeur                                                        | : | Pas de données disponibles |
| Densité de vapeur                                                         | : | Pas de données disponibles |
| Densité relative                                                          | : | > 1                        |
| Solubilité(s)                                                             | : | Soluble                    |
| Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)                         | : | Non applicable             |
| Température d'auto-inflammabilité                                         | : | Pas de données disponibles |
| Température de décomposition                                              | : | Pas de données disponibles |
| Viscosité cinématique                                                     | : | Non applicable             |
| Solubilité dans d'autres solvants                                         | : | Pas de données disponibles |
| Caractéristiques des particules                                           | : | Non applicable             |

## 9.2 Autres informations de sécurité

### Informations concernant les classes de danger physique

Pas de données disponibles

### Autres caractéristiques de sécurité

Pas de données disponibles

section

## 10 Stabilité et réactivité

### 10.1 Réactivité

Aucune donnée disponible.

### 10.2 Stabilité chimique

Le produit est stable avec un stockage à des températures ambiantes normales.

### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Aucune réaction dangereuse quand manipulé et stocké conformément aux dispositions recommandées.

### 10.4 Conditions à éviter

Aucune donnée disponible.

### 10.5 Matières incompatibles

Aucune donnée disponible.

### 10.6 Produits de décomposition dangereux

Ne se décompose pas quand utilisé conformément aux utilisations prévues.

### Informations complémentaires

Pas de données disponibles

section

## 11 Informations toxicologiques

### 11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

#### Toxicité orale aiguë :

Le produit est classé Acute Tox. 3\_ORAL selon le règlement de référence.

Toxique en cas d'ingestion.

ATE "Booster Fraise Frais 20 mg/mL" = 281.5156804265696 mg/kg.

**Substances :**

Pas de données disponibles

**Toxicité aiguë par voie cutanée :**

Le produit n'est pas classé.

**Substances :**

Pas de données disponibles

**Toxicité aiguë par inhalation :**

Le produit n'est pas classé.

**Substances :**

Pas de données disponibles

**Corrosion/irritation cutanée :**

Le produit n'est pas classé.

**Substances :**

Pas de données disponibles

**Lésions oculaires graves/irritation :**

Le produit est classé Eye Irrit. 2 selon le règlement de référence.

Provoque une sévère irritation des yeux.

**Substances :**

Pas de données disponibles

**Sensibilisation de la peau :**

Le produit est classé Skin Sens. 1A selon le règlement de référence.

Peut provoquer une allergie cutanée.

**Substances :**

Pas de données disponibles

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée) :**

Le produit n'est pas classé.

**Substances :**

Pas de données disponibles

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition ponctuelle) :**

Le produit n'est pas classé.

**Substances :**

Pas de données disponibles

**Cancérogénicité :**

Le produit n'est pas classé.

**Substances :**

Pas de données disponibles

**Toxicité pour la reproduction :**

Le produit n'est pas classé.

**Substances :**

Pas de données disponibles

**Mutagénicité des cellules germinales :**

Le produit n'est pas classé.

**Substances :**

Pas de données disponibles

**Sensibilisation des voies respiratoires :**

Le produit n'est pas classé.

**Substances :**

Pas de données disponibles

**Informations complémentaires :**

Pas de données disponibles

## 11.2 Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien :

Selon le règlement (UE) 2017/2100 ou le règlement (UE) 2018/605, aucune substance n'est connue pour avoir des propriétés de perturbation endocrinienne.

## section 12 Informations écologiques

### 12.1 Toxicité

Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Substances :**

Pas de données disponibles

### 12.2 Persistance et dégradabilité

Le produit n'a pas été testé.

**Substances :**

Pas de données disponibles

### 12.3 Potentiel de bioaccumulation

Le produit n'a pas été testé.

**Substances :**

Pas de données disponibles

### 12.4 Mobilité dans le sol

Le produit n'a pas été testé.

**Substances :**

Pas de données disponibles

### 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Conformément au règlement (UE) 1907/2006, aucune substance n'est évaluée comme PBT ou vPvB.

### 12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Selon le règlement (UE) 2017/2100 ou le règlement (UE) 2018/605, aucune substance n'est connue pour avoir des propriétés de perturbation endocrinienne.

### 12.7 Autres effets néfastes

Pas de données disponibles

#### Informations écotoxicologiques supplémentaires

Pas de données disponibles

## section 13 Considérations relatives à l'élimination

### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

#### Élimination des produits/emballages :

**Codes déchet :**

La répartition des numéros d'identité des déchets/descriptions des déchets doit être effectuée conformément aux recommandations de la CEE, de manière spécifique à l'industrie et aux procédures en question.

**Options de traitement des déchets :**

**Élimination appropriée/Produit :**

Déchets exigeant une surveillance spéciale.

Éliminer les déchets conformément à la législation applicable.

Livraison à une société agréée en élimination des déchets.

**Élimination appropriée/Emballage :**

Les emballages non-contaminés doivent être recyclés ou éliminés.

Les emballages contaminés doivent être entièrement vidés et peuvent être réutilisés après un nettoyage adéquat.

Les emballages ne pouvant pas être nettoyés doivent être éliminés.

Manipuler les emballages contaminés de la même façon que la substance elle-même.

Éliminer les déchets conformément à la législation applicable.

**Remarque :**

Pour le recyclage, contacter le fabricant.

Collecter les déchets séparément.

Consulter les autorités compétentes en matière d'élimination des déchets.

Ne pas mélanger avec d'autres déchets.

Les déchets doivent être séparés des autres types de déchets jusqu'à leur élimination.

En ce qui concerne les déchets, ils doivent être vérifiés, si une autorisation de transport est nécessaire.

**Informations complémentaires**

Pas de données disponibles

## 14 Informations relatives au transport

|                                                     | Transport terrestre (ADR/RID) :                                                      | Transport fluvial (ADN) :                                                            | Transport maritime (IMDG) :                                                           | Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR) :                                                 |
|-----------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------|
| 14.1 Numéro ONU :                                   | 3144                                                                                 | 3144                                                                                 | 3144                                                                                  | 3144                                                                                  |
| 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU : | COMPOSÉ LIQUIDE DE LA NICOTINE, N.S.A. ou PRÉPARATION LIQUIDE DE LA NICOTINE, N.S.A. | COMPOSÉ LIQUIDE DE LA NICOTINE, N.S.A. ou PRÉPARATION LIQUIDE DE LA NICOTINE, N.S.A. | COMPOSÉ LIQUIDE DE LA NICOTINE, N.S.A. ou PRÉPARATION LIQUIDE DE LA NICOTINE, N.S.A.  | COMPOSÉ LIQUIDE DE LA NICOTINE, N.S.A. ou PRÉPARATION LIQUIDE DE LA NICOTINE, N.S.A.  |
| 14.3 Classe(s) de danger pour le transport :        |                                                                                      |                                                                                      |                                                                                       |                                                                                       |
| Classe ou division :                                | 6,1                                                                                  | 6,1                                                                                  | 6,1                                                                                   | 6,1                                                                                   |
| Étiquette (s) de danger :                           |   |   |  |  |
| 14.4 Groupe d'emballage :                           | I                                                                                    | I                                                                                    | I                                                                                     | I                                                                                     |

### 14.5 Dangers pour l'environnement

Pas de données disponibles

### 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Pas de données disponibles

### 14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Pas de données disponibles

**Informations complémentaires**

Pas de données disponibles



## n 15 Informations réglementaires

### 15.1 Réglementations/Législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Cette FDS a été établie conformément au règlement REACH, y compris ses modifications: règlement REACH (CE) n ° 1907/2006.

Cette SDS a été établie conformément à la réglementation CLP, y compris ses modifications: règlement CLP n ° 1272/2008.

**Tableaux des maladies professionnelles :**

| Substance       | CAS      | EC        | N° TMP |
|-----------------|----------|-----------|--------|
| ethanol         | 64-17-5  | 200-578-6 | RG: 84 |
| n-butyl acetate | 123-86-4 | 204-658-1 | RG: 84 |

RG 84: Affections engendrées par les solvants organiques liquides à usage professionnel

### 15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée pour cette substance/ce mélange par le fournisseur.

#### Informations complémentaires

Pas de données disponibles

## section 16 Autres informations

#### Indication des changements

Non applicable (première édition de la FDS).

#### Légende des abréviations et acronymes

N ° CAS : Numéro du Chemical Abstract Service.

IATA : International Air Transport Association.

IMDG : Code maritime international des marchandises dangereuses.

DPD : Directive Préparation Dangereuses.

N° ONU: Numéro des Nations Unies.

N° EC : Numéro Commission européenne.

ADN/ADNR : Règlement concernant le transport de substances dangereuses dans des barges sur les voies navigables.

ADR/RID : Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route/Règlement concernant le transport international des marchandises dangereuses par chemin de fer.

CLP: Classification, étiquetage et emballage.

VPvB : substances très persistantes et très bioaccumulables.

#### Références bibliographiques et sources de données

Aucune donnée disponible.

#### Classification des mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon le règlement (CE) n ° 1272/2008 [CLP]

La classification du mélange est conforme à la méthode d'évaluation décrite dans le règlement (CE) n ° 1272/2008. Conforme à l'ATP 18, règlement (UE) n°2022/692.

#### Phrases pertinentes R-, H- et EUH (Numéro et texte intégral)

H226

Flam. Liq. 3

Liquide et vapeurs inflammables.



|      |                         |                                                                                    |
|------|-------------------------|------------------------------------------------------------------------------------|
| H300 | Acute Tox. 2 ORAL       | Mortel en cas d'ingestion.                                                         |
| H301 | Acute Tox. 3 ORAL       | Toxique en cas d'ingestion.                                                        |
| H302 | Acute Tox. 4 ORAL       | Nocif en cas d'ingestion                                                           |
| H310 | Acute Tox. 2 DERMAL     | Mortel par contact cutané.                                                         |
| H314 | Skin Corr. 1B           | Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.                  |
| H315 | Skin Irrit. 2           | Provoque une irritation cutanée.                                                   |
| H317 | Skin Sens. 1A           | Peut provoquer une allergie cutanée.                                               |
| H318 | Eye Dam. 1              | Provoque de graves lésions des yeux                                                |
| H319 | Eye Irrit. 2            | Provoque une sévère irritation des yeux                                            |
| H330 | Acute Tox. 2 INHALATION | Mortel par inhalation.                                                             |
| H400 | Aquatic Acute 1         | Très toxique pour les organismes aquatiques.                                       |
| H411 | Aquatic Chronic 2       | Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. |

## Conseils de formation

Reportez-vous aux sections 4, 5, 6, 7 et 8 de cette fiche de données de sécurité.

## Informations complémentaires

Date de création : 10/07/2023

Date de version : 10/07/2023

Date d'impression : 10/07/2023

Les informations fournies dans cette fiche de données de sécurité sont basées sur nos connaissances actuelles et sur les réglementations européennes et nationales. Cette Fiche de Données de Sécurité décrit des précautions de sécurité relatives à l'utilisation de ce produit pour les usages prévus, elle ne garantit pas toutes les propriétés du produit notamment dans le cas d'utilisations non prévues. Le produit ne doit pas être utilisé pour d'autres usages que ceux prévus en section 1. Les conditions de travail de l'utilisateur ne nous étant pas connues, il est de la responsabilité de celui-ci de prendre toutes les mesures nécessaires pour se conformer aux législations en vigueur pour des utilisateurs spécifiques et éviter des effets négatifs sur la santé.